

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la forme

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, cliniques, apprentissages et santé

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Activités sportives, spécialité Métiers de la forme* s'adresse à des étudiants en formation initiale niveau bac+2 et à des professionnels des métiers de la forme souhaitant compléter leur formation. Elle vise un triple objectif : former des professionnels en matière de conseil et de suivi personnalisé en activités physiques de développement et d'entretien, développer des compétences d'encadrement d'équipes de techniciens des métiers de la forme, renforcer des compétences en gestion de structures privées ou associatives. Les connaissances et compétences visées sont organisées autour des domaines de la conception de programmes de remise en forme, du management d'équipes et de la gestion d'entreprise. La formation, d'une durée d'un an, est dispensée sur le campus de la Harpe (Rennes), avec une alternance entre modules d'enseignements et périodes de stage. Elle vise l'insertion professionnelle après le diplôme dans les secteurs de la prévention de la santé par le sport, de la préparation physique et de l'entraînement sportif.

Synthèse de l'évaluation

La formation est tournée vers l'acquisition de compétences professionnelles avec un bon positionnement par rapport aux milieux socio-économiques. Elle est structurée de manière claire en 10 unités d'enseignement (UE) avec une alternance entre périodes de cours et périodes de stage bien équilibrée, et les UEs répondent aux compétences attendues par rapport au triple objectif de cette LP. Le stage d'une durée de 300 h (entre 8 et 9 semaines) se situe dans la fourchette basse du travail à réaliser en entreprise. Il permet de professionnaliser les savoir-faire, et de manière intéressante, la formation permet d'effectuer le stage dans plusieurs entreprises.

Les connaissances et compétences visées sont regroupées de manière explicite au sein des UEs, et s'appuient avec pertinence sur la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). La place de l'international est bien définie pour cette LP, l'enseignement de l'anglais est présent aux deux semestres, ce qui devrait favoriser la découverte de pratiques professionnelles à l'étranger, et la capacité à traiter pour une clientèle parlant l'anglais. Le projet professionnel est au cœur du dispositif, ce qui valorise la mise en œuvre des compétences dans l'activité professionnelle. En revanche, le contenu de l'UE « projet tuteuré » mérite d'être clarifié par rapport à l'intitulé.

L'équipe pédagogique implique des enseignants-chercheurs (EC) du laboratoire Mouvement Sport Santé (M2S), des enseignants du secondaire agrégés (PRAG) et 50 % de professionnels, ce qui assure une bonne cohérence et adaptation aux besoins du secteur. Le dossier démontre l'implication de cette équipe dans le fonctionnement et le suivi de la formation. Le pilotage est assuré par une équipe très réduite, ce qui peut représenter une fragilité par rapport à la lourdeur de l'encadrement et des tâches administratives.

Les effectifs sont relativement modestes (12 à 18 par an), ce qui est affiché comme un choix de l'équipe pédagogique pour assurer un meilleur suivi des étudiants. Les taux de réussite au diplôme et d'insertion professionnelle fournis dans le dossier correspondent aux attentes d'une LP. L'absence d'informations sur le nombre de demandes d'entrée dans la formation et les profils des étudiants ne permet pas d'apprécier l'attractivité de ce cursus, au-delà de la simple déclaration dans le dossier d'une diversité des publics. Le nombre de Validation d'Acquis d'Expérience (VAE) est faible (1 à 2 par an) et le dispositif de la formation continue (FC) est très peu valorisé. Le dossier ne rend pas compte de l'existence d'outils véritablement opérationnels pour des enquêtes d'insertion, permettant d'aider au pilotage de la formation.

Points forts :

- Le positionnement de la formation dans l’environnement par rapport aux formations de même type.
- La prise en compte du projet professionnel de l’étudiant au centre du dispositif.
- La possibilité de réaliser le stage dans plusieurs entreprises.
- L’articulation des enseignements autour des trois objectifs de la formation, avec une progressivité favorisée par l’alternance.

Points faibles :

- Un manque d’informations dans le dossier sur le suivi des étudiants (flux entrants, origines, missions exercées en emploi, salaires...).
- Un manque de moyens mis en œuvre pour la communication sur cette offre de formation auprès des étudiants et des professionnels
- Un manque de structuration claire du conseil de perfectionnement.
- Un manque d’informations précises sur les dispositifs d’autoévaluation, sur les résultats des enquêtes d’évaluation et sur les modalités de suivi de stage par le tuteur universitaire.

Recommandations :

Le dossier est très succinct sur différents points ce qui nuit à une évaluation complète. Une clarification de la composition du conseil de perfectionnement, un renforcement des partenariats avec les milieux socio-économiques et de la communication sur la formation auprès des professionnels permettrait de se doter d’un outil de veille plus performant pour renforcer l’adéquation entre formation et employabilité. Un outil plus précis du suivi des étudiants, de l’évaluation des enseignements, et des données analysées des résultats constitueraient des aides au pilotage du cursus.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs sont clairement exposés et le cursus proposé est organisé de manière cohérente en termes de compétences. La formation se fait avec une alternance de deux semaines de cours et cinq ou six semaines en stage, donnant un rythme équilibré et favorisant la construction progressive des connaissances. Les UEs correspondent à des domaines homogènes de connaissances et compétences par rapport aux objectifs, ce qui contribue à une présentation claire de la formation. Le cursus permet la réalisation d’un ou plusieurs stages au cours de l’année.</p> <p>Le projet professionnel des étudiants est pris en compte et constitue un élément déterminant dans le choix des stages, garantissant la mise en perspective des enseignements en situation professionnelle.</p> <p>La place des Activités Physiques et Sportives, en lien avec les métiers de la forme enseignés dans la formation, pourrait être mieux valorisée, d’autant que le dossier indique qu’il s’agit de pratiques innovantes. L’UE« projet tuteuré » est peu claire dans ses contenus par rapport à l’intitulé et devrait être précisée.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les métiers visés sont très variés, ce qui constitue un réel atout. La formation semble clairement positionnée au niveau régional et au-delà, en s’appuyant sur un réseau au niveau socio-économique établi depuis de nombreuses années par l’existence antérieure d’un Diplôme d’Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) <i>Métiers de la forme</i>. En revanche, une liste exhaustive des structures et des types de partenariats permettrait une vision plus complète de ce rayonnement, et du type de réponse apportée par la formation/demande des milieux socio-économiques.</p> <p>Le cursus proposé vise la formation de cadres spécialistes de la prise en</p>

	charge individualisée de la personne à des fins de préparation physique ou de prévention de la santé. Dans ses objectifs, elle se distingue des 3 LP de ce type proposées au niveau national hormis celle de l'Université de Toulouse, et présente donc peu de concurrence au niveau national.
Equipe pédagogique	<p>Le dossier décrit clairement l'organisation et les fonctions de l'équipe pédagogique. Celle-ci est restreinte, mais bien équilibrée (7 EC et PRAG et 7 professionnels), 45 % du temps d'enseignement est assuré par des professionnels (194h / 432h), ce qui garantit un contenu de formation adapté aux besoins du secteur. Cette équipe assure le suivi de la formation, des réunions régulières au cours de l'année permettant des ajustements. Une réunion supplémentaire permettrait un état des lieux à mi-parcours (passage du semestre 1 au semestre 2) et pourrait être bénéfique pour à la fois clôturer le premier semestre et fixer des actions au regard de son déroulement pour le second semestre. La responsabilité de la formation est assurée par une équipe de pilotage extrêmement réduite par rapport à la lourdeur des tâches dans le fonctionnement d'une LP (deux enseignants qui assurent les différentes missions de fonctionnement de cette licence et de suivi des stages, et un professionnel qui assiste le responsable des stages).</p> <p>Une liste des intervenants est fournie, mais le dossier manque d'informations très précises pour les intervenants extérieurs au-delà des termes par exemple de « gérant d'exploitation » ou « coach sportif » ce qui nuit à l'appréciation claire de ce point.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont volontairement limités (entre 12 et 18) de manière à favoriser le suivi des étudiants et la cohésion du groupe. Les taux de réussite au diplôme sont bons (entre 75 et 89 % en première session selon les années, 100 % de réussite en cumulant les deux sessions). Les données sur l'insertion professionnelle correspondent aux résultats attendus d'une LP (85 %). Le tableau fourni avec un pourcentage global est difficilement exploitable : 85 % en emploi, ce qui est pourtant en soi un signe d'une bonne insertion.</p> <p>Le dossier manque d'informations sur les caractéristiques des étudiants entrants, les emplois occupés en dehors de quelques exemples avec des intitulés génériques (par exemple : coach sportif). Le dossier ne mentionne pas d'enquête prospective sur les évolutions en termes de débouchés, tout en signalant comme point faible un manque de reconnaissance de cette LP par les professionnels et d'adéquation emplois occupés/formation.</p> <p>Il n'y a pas d'informations sur le nombre de demandes d'entrée en LP, le nombre de FC, l'origine géographique, les cursus antérieurs... alors que le dossier souligne en points forts la diversité des publics accueillis. Ceci rend difficile l'appréciation de l'attractivité de ce cursus.</p>

Place de la recherche	<p>Ce point est peu développé dans le dossier. Le lien recherche-formation est assuré par les interventions d'enseignants-chercheurs (EC) du laboratoire Mouvement Sport Santé (M2S) dans les enseignements théoriques. Bien que cela ne soit pas l'objectif premier d'une LP, un lien plus fort avec la recherche pourrait renforcer la formation sur le plan méthodologique.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est au cœur de ce type de licence. La formation, qui s'appuie sur la fiche RNCP de cette mention (Répertoire National des Certifications Professionnelles) a mis en œuvre différents dispositifs, permettant d'adapter de manière pertinente le cursus aux secteurs professionnels (par exemple : accompagnement de recherche de stage, suivi et définition du projet professionnel réalisés au niveau de l'établissement (Bureau d'insertion professionnelle) et au niveau de la composante, rencontres avec les anciens étudiants et les professionnels, visites de structures, livret de suivi de stage, etc.).</p> <p>Le dossier souligne la difficulté d'un accompagnement individualisé. Il manque d'informations détaillées et précises par exemple sur les modalités de suivi des stagiaires</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages sont réalisés en alternance avec les semaines d'enseignement, ce qui assure une progressivité dans la mise en œuvre des savoirs sur le terrain. La possibilité de faire le stage dans des structures différentes est un point fort de la formation. Le stage fait l'objet d'une convention gérée au niveau de l'établissement, avec un encadrement au niveau professionnel et universitaire, et s'accompagne d'un livret du stagiaire</p>

	<p>avec fiches de suivi. Cet outil de suivi de progression des compétences pourrait être amélioré par une possibilité de comparer, dans le cas d'un stage dans une même structure les missions réalisées par rapport aux missions prévues.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont claires, le stage et le mémoire font partie d'une UE non compensable (une note d'au moins 10/20 est nécessaire pour valider cette UE), ce qui renforce l'importance de cette mise en pratique. En revanche, projet tuteuré et stage sont dans la même UE, alors qu'ils devraient être séparés, et la part du projet tuteuré/volume total est de ce fait difficile à évaluer clairement.</p> <p>Des précisions doivent être apportées concernant les modalités de suivi des étudiants et le nombre de tuteurs universitaires dans la formation. L'existence d'un référentiel permettrait de mieux cadrer ce suivi.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Une volonté est affichée de favoriser l'accès à un éventail plus large de débouchés, par la pratique de l'anglais (48 h d'anglais sur l'année) et la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Cependant le dossier manque d'informations concrètes et est très succinct quant à un bilan par rapport à cette volonté.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement s'effectue selon des procédures « classiques » en LP de sélection sur dossier, entretien et épreuves. L'accent est mis sur la maturité du projet professionnel et la connaissance du secteur, ce qui est cohérent avec la finalité d'une licence professionnelle. Le dossier ne mentionne pas de dispositifs particuliers de mise à niveau ou d'aide à la réussite (en dehors de certains supports de cours et documents mis à disposition en ligne).</p> <p>Les données fournies indiquent un nombre d'étudiants en VAE par année (1 à 2), qui semble faible par rapport à ce type d'offre de formation et interroge sur son attractivité.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est dispensé en totalité en présentiel. La LP est ouverte à la formation continue, mais l'absence de données chiffrées sur les effectifs concernés ne permet pas d'évaluer l'utilisation de ce dispositif. L'accès en LP est possible par un dispositif clairement exposé de Validation des Acquis d'Expérience et la formation propose les aménagements « classiques » au niveau des enseignements et examens pour les étudiants ayant des statuts particuliers, ce qui facilite l'accès à ce cursus.</p> <p>L'utilisation du numérique est assez restreinte (dépôt de cours, documents, échanges d'informations) et pourrait être plus développée, par exemple en termes de e-learning.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement exposées. Leur diversification (écrit, oral, études de cas, pratique, etc.) constitue un point positif pour le suivi de l'acquisition des compétences et connaissances. L'accent est mis sur les capacités des étudiants à mobiliser dans l'activité professionnelle des compétences diverses sur un sujet, en lien avec leur profil et leur projet. Cette approche globale démontre l'attachement à une logique de résultats et permet de souligner le travail commun fourni par les intervenants.</p> <p>Le jury de licence est un jury mixte composé d'enseignants et de professionnels, ce qui souligne de manière cohérente l'importance, dans ce cursus, à la fois des connaissances et de l'implication sur le terrain.</p> <p>Les modalités de fonctionnement des jurys et d'obtention du diplôme sont clairement explicitées. Il manque cependant quelques précisions sur la part du contrôle continu dans les notes, la composition des jurys de soutenance de mémoire et la prise en compte rapport d'activité et du livret de stage.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier ne fournit pas d'indications sur les compétences transversales à acquérir. Le livret de suivi du stagiaire est un outil important dans cette formation, qui précise les compétences professionnelles, avec les appréciations des tuteurs de stage, et le niveau d'acquisition. En revanche, le « poids » de ce livret pour valider l'UE n'est pas précisé.</p> <p>Les compétences décrites dans le supplément au diplôme sont celles de la fiche RNCP.</p>

Suivi des diplômés	<p>Le suivi est réalisé par des enquêtes menées par un observatoire (OPEIP), et de manière plus informelle par des contacts avec des anciens diplômés et des enquêtes internes. Le dossier n'est pas renseigné sur les emplois occupés, les carrières des diplômés, au regard de la formation.</p> <p>La manière dont la formation peut utiliser ces données est très peu décrite dans le dossier, alors qu'il s'agit d'un point important pour le pilotage.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La composition du conseil de perfectionnement n'est pas clairement définie, il est à noter l'absence de représentant étudiant. Le suivi de la formation est réalisé par l'équipe pédagogique, lors de réunions auxquelles les intervenants extérieurs sont conviés.</p> <p>Le dossier mentionne que l'autoévaluation est réalisée sur la base des discussions informelles entre enseignants et étudiants et des résultats à un questionnaire d'évaluation par les étudiants des enseignements. Ces dispositifs mériteraient d'être renforcés pour avoir un outil plus opérationnel de pilotage, ce qui est souligné dans le dossier.</p> <p>Le dossier ne donne pas d'exemple d'ajustements par ces procédures et est assez succinct sur ce point.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Champ Comportements, cliniques, apprentissages et santé
Intitulé du diplôme	Licence Pro mention Activités sportives - spécialité Métiers de la forme

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur la licence Pro mention Activités sportives - spécialité Métiers de la forme

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2